



Procès verbal communal
Élection des suppléants au Conseil communal
25 avril 2021

Commune de Sullens

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule une liste, comprenant les noms de cinq candidats, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que seuls cinq sièges sont à repourvoir,

PROCLAME

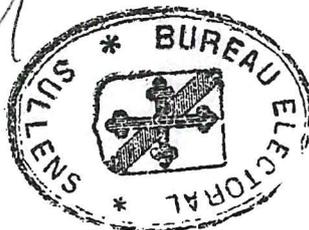
Sont élus tacitement suppléants pour la législature du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026 :

GLESTI Monika
MEZENEN Sara
PENNONE Corinne
GALLIZIOLI Benjamin
BERGER Olivier

Au nom du Bureau électoral

Le président du bureau :

La secrétaire :



Sullens, le 6 avril 2021